



Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle de Guyane
Inspection du Travail

14 AOÛT 1998

Monsieur le Directeur
ASARCO
pk 7, Route de Montjoly
97354 REMIRE MONTJOLY

Cayenne, le 27 juillet 1998

Affaire suivie par : Mme AUBERT
Tél. : 29.53.74 / Fax :29.53.71
REF : AA/CT/SCT/27/07/98/N° 123
Label : BORDSCT

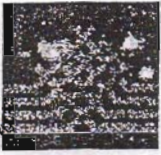
BORDEREAU DE TRANSMISSION

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Veuillez trouver ci-joint : ** La convention collective régionale du travail des Activités Minières de Guyane signé le 09/07/1998.	1	POUR ATTRIBUTION
* Récepissé dépôt	1	

Le Directeur Départemental du
Travail de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle de
Guyane,



Paul Teodori
Paul TEODORI



Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle de Guyane

section central travail

Cayenne, le 4 août 1998

Affaire suivie par : Mme AUBERT
Réf. AA/YM/SCT/ n° 129

N° D'ENREGISTREMENT /98-29

RECEPISSE DE DEPOT

Le Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi de Guyane, certifie qu'en application des Articles L. 132-10 et R. 132-1 du Code du Travail, il a été déposé au siège de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi de la Guyane, en cinq exemplaires :

- Protocole d'accord signé le : 9 JUILLET 1998

Entre d'une part : Les Compagnies Minières

Représentée par :

Mme Véronique de la sté GUYANOR Ressources
- F. LESAGE - FORAGE MAJOR
- FRANCIS - ASARCO

Et d'autre part :

Les représentants des syndicats :

- GSMG : D. FOURNIER
- UD - CFTC : P. LAMBERT
- CFE - CGC : D. RIQUIER
- APOGE : M. ACHILLE

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A CAYENNE, le 4 août 1998



Le Directeur Départemental
du Travail de l'Emploi et de
la Formation Professionnelle
de Guyane

Paul TEODORI.

CONVENTION COLLECTIVE REGIONALE DU TRAVAIL

DES ACTIVITES MINIERES DE GUYANE

~~LP~~ JF / On -
LP G DF FL

ARTICLE 1er

CHAMP D'APPLICATION

Le présent accord est conclu en application du chapitre III du titre III du livre 1er du code du Travail.

Il s'applique avec ses annexes à l'ensemble du territoire de la Guyane Française.

Il règle les rapports entre les employeurs et les ouvriers, employés, agents de maîtrise, techniciens et cadres de toutes les activités d'extraction de tous minerais, métaux et pierres précieuses, de toutes les activités annexes de prospection et de traitement de minerais, en particulier répertoriées comme ci-après à la nomenclature d'activité française (NAF 93) :

- 132 Z : Extraction de minerais de métaux non ferreux.

ARTICLE 2

DROIT SYNDICAL ET LIBERTE D'OPINION

a) Les employeurs s'engagent :

- à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou non à un syndicat, d'exercer ou non des fonctions syndicales :

- à ne pas tenir compte des opinions politiques, philosophiques ou confessionnelles, de l'origine sociale ou raciale du travailleur, pour arrêter leurs décisions relatives aux conditions de travail, et notamment l'embauchage et le congédiement, l'exécution, la conduite ou la répartition du travail, les mesures d'avancement et de discipline.

Le personnel s'engage à ne pas prendre en considération, dans le travail, les opinions ou origines des autres salariés ou leur appartenance ou non à tel ou tel syndicat.

Les deux parties veilleront à la stricte observation des engagements définis ci-dessus et s'emploieront, auprès de leurs adhérents, à en assurer le respect intégral :

b) Chaque fois que des salariés des entreprises soumises à la présente convention seront appelés à participer à une commission paritaire décidée entre les organisations signataires ou celles qui leur sont affiliées, il appartiendra aux syndicats patronaux et ouvriers ayant organisé la réunion, de déterminer de quelle façon et dans quelles limites (nombre de participants, durée, indemnisation, etc.) il conviendra de faciliter cette participation .

c) Au cas où des salariés desdites entreprises seraient désignés pour participer à des commissions prévues par les textes législatifs ou réglementaires, des autorisations d'absence non rémunérée seront accordées pour assister aux réunions desdites commissions sans que ces absences puissent réduire la durée des congés des intéressés :

d) des autorisations d'absence seront également accordées, dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe c) ci-dessus, aux salariés devant assister aux réunions statutaires de leurs organisations syndicales, sur présentation, dans un délai d'un mois, d'une convocation écrite émanant de celles-ci

Les parties s'emploieront à ce que ces absences n'apportent pas de gêne sensible à l'activité.

JF - M -
LF G DF
F.C

ARTICLE 3

EMBAUCHAGE ESSAI RUPTURE DU CONTRAT ET PREAVIS

PARAGRAPHE 1 : EMBAUCHAGE

Les employeurs sont tenus de notifier à l'agence locale de l'emploi, ou à défaut au maire de leur commune, les places vacantes dans leur entreprise

Ils peuvent toujours recourir à l'embauchage direct sous réserve des dispositions légales en vigueur.

Chaque engagement sera confirmé par une lettre ou feuille d'embauchage signée par le patron et par le salarié, et indiquant notamment l'établissement ou le lieu de travail, lorsque l'établissement en comporte plusieurs, le titre, la fonction ou l'emploi de l'intéressé, la catégorie à laquelle il est affecté, son coefficient hiérarchique et sa rémunération horaire de base.

Tout changement dans ces conditions d'entrée fera l'objet d'une nouvelle notification par écrit.

Pour chaque embauchage, l'employeur fera procéder à l'examen médical conformément à la législation en vigueur

PARAGRAPHE 2: PERIODE D'ESSAI

La durée de la période d'essai est fixée à :

- pour les ouvriers : 1 mois

- Pour les E.T.A.M. : 2 mois

- Pour les cadres : 3 mois

La période d'essai peut être renouvelée une fois

Pendant toute la durée de la période d'essai, chacune des deux parties peut mettre librement fin à la période d'essai, sans préavis

Toute journée commencée sera payée

PARAGRAPHE 3: RUPTURE DU CONTRAT ET PREAVIS OU DELAI CONGE.

En cas de rupture du contrat de travail, la durée du préavis ou délai-congé, sauf cas de faute grave, sera la suivante

Pour les ouvriers

- Jusqu'à 2 ans d'ancienneté : préavis réciproque d'un mois
- à partir de 2 ans d'ancienneté
- * préavis de licenciement : 2 mois
- * préavis de démission : 1 mois

Pour les E.T.A.M.

~~JF~~ - UR -
FC
UP & DF

- Jusqu'à 2 ans d'ancienneté : préavis réciproque d'un mois
- à partir de 2 ans d'ancienneté :
- * préavis de licenciement : 2 mois
- * préavis de démission : 1 mois

Pour les cadres

préavis réciproque de 3 mois.

Pendant la période de préavis, les salariés seront autorisés à s'absenter pour leur permettre de trouver du travail :

Pendant deux heures par jour ou une semaine par mois :

Les heures ainsi perdues pour recherche d'emploi seront payées sur la base du salaire effectif, sauf en cas de démission.

PARAGRAPHE 4 : INDEMNITE DE LICENCIEMENT

Une indemnité de licenciement, distincte du préavis, sera accordée, en dehors du cas de faute grave, aux licenciés avant l'âge de soixante-cinq ans, ou soixante ans en cas d'incapacité reconnue par la Sécurité Sociale, et ayant au moins deux ans d'ancienneté dans l'entreprise ou l'établissement.

Cette indemnité sera calculée comme suit

- Moins de dix ans d'ancienneté : un dixième de mois par année d'ancienneté :
- A partir de dix ans d'ancienneté : un dixième de mois par année d'ancienneté plus un quinzième de mois par année d'ancienneté au-delà de dix ans.

Le salaire à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité est le douzième de la rémunération des douze derniers mois précédant le licenciement ou, selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé, le tiers des trois derniers mois, étant entendu que, dans ce cas, toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, qui aurait été versée au salarié pendant cette période, ne serait prise en compte que prorata temporis.

Cette indemnité de licenciement ne se cumule pas avec toute autre indemnité de même nature

PARAGRAPHE 5 : ABSENCES

a) Pour accidents du travail ou maladies professionnelles

Les absences justifiées par incapacité résultant d'accidents du travail pris en charge par la sécurité sociale, survenus à l'occasion du contrat de travail tant le salarié à l'entreprise ou de maladies professionnelles reconnues dans l'industrie considérée, ne constituent pas une rupture du contrat de travail, mais une simple suspension de celui-ci

Ledit salarié sera réintégré dans son ancien emploi ou dans un emploi similaire ou, en cas de réduction de ses capacités professionnelles, dans un autre emploi compatible avec ses nouvelles possibilités de travail

L'interruption du contrat de travail comptera, au regard de l'ancienneté, comme temps de présence effectif

b) Pour maladie

Dans le cas de maladie, le droit, pour l'employeur, de rompre le contrat de travail ne sera utilisé que si des nécessités de service l'exigent

JF - UR -
F.C
LD ♡ DF

Toutefois, si l'employeur a usé de cette faculté, le salarié aura droit à une priorité de réembauche à la fin de sa maladie sur demande écrite de sa part. s'il avait au moment de son arrêt de travail au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise.

Cette réembauche sera assurée dans l'emploi de la catégorie à laquelle appartenait le salarié ou, à défaut, dans tout autre emploi.

Lors de sa réembauche, le salarié bénéficiera de l'ancienneté acquise avant sa maladie.

PARAGRAPHE 6 : LICENCIEMENTS

Licenciements :

a) Licenciements individuels :

Avant de procéder à un licenciement individuel, l'employeur convoquera l'intéressé qui conserve la faculté de se faire accompagner par un délégué du personnel ou, dans les établissements n'occupant pas plus de dix salariés, par un salarié de son choix ou par le conseiller du salarié figurant sur la liste fixée par le préfet.

b) Licenciements collectifs :

Aucun licenciement collectif pour cause de diminution d'activité ne pourra avoir lieu avant épuisement des possibilités d'utilisation du personnel en place, consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel là où il en existe.

Le personnel licencié dans ces conditions aura, sur sa demande présentée dans le mois qui suit le licenciement, une priorité de réembauchage dans une emploi identique à celui qu'il occupait précédemment et ceci pendant une durée d'un an (deux ans après douze mois de présence).

ARTICLE 4

REPRESENTATION DU PERSONNEL ET OEUVRES SOCIALES DE L'ENTREPRISE

PARAGRAPHE 1 : DELEGUES ET COMITES D'ENTREPRISE

Dans chaque établissement, il est institué des délégués du personnel et un comité d'entreprise ou d'établissement, dans les conditions où l'exige la loi.

Le seuil de mise en place des délégués du personnel est ramené à 9 salariés.

Le scrutin aura lieu pendant les heures de travail et le temps perdu sera payé au salaire effectif.

Pour exercer leurs fonctions de représentants du personnel et conformément à la loi, les intéressés disposeront d'un nombre d'heures payées dans les limites d'une durée qui, sauf circonstances exceptionnelles, ne pourra excéder quinze heures par mois, pour les délégués du personnel, vingt heures pour les membres du comité d'entreprise.

PARAGRAPHE 2 : OEUVRES SOCIALES

~~JE~~ - ~~CH~~
F.C
W 9 DF

Le budget nécessaire au fonctionnement du comité d'entreprise ou au financement des oeuvres sociales fera l'objet d'un accord entre l'employeur et le comité d'entreprise.

Les crédits prévus à ce budget seront utilisés dans les conditions fixées par la loi et les règlements en vigueur.

Dans les établissements n'ayant pas de comité d'entreprise, les parties recommandent l'institution de telles oeuvres, ou la participation à des oeuvres interentreprises.

ARTICLE 5

CLASSIFICATION ET CATEGORIES

PARAGRAPHE 1 : CLASSIFICATION

Les métiers de la branche sont répertoriés en 4 filières et 2 sous-filières.

□

Ces filières sont les suivantes :

- | | |
|--------------|-----------------|
| 1 : Filière | Exploration |
| 2 : Filière | Exploitation |
| Sous-Filière | Traitement |
| Sous-Filière | Extraction |
| 3 : Filière | Moyens Généraux |
| 4 : Filière | Administration |

PARAGRAPHE 2 : HIERARCHIE PROFESSIONNELLE

La classification générale en catégorie est annexée à la présente convention.

La hiérarchie professionnelle exprimée en niveaux figure en annexe à la présente convention.

La classification et la hiérarchie professionnelles sont établies sur le plan professionnel et régional.

Les définitions indiquées par cette classification servent de point de repère pour classer les tâches qui n'y figurent pas.

PARAGRAPHE 3 : DEFINITIONS

Les filières comportent des définitions pour les différentes tâches par catégories.

Les définitions figurent en annexe au présent accord.

DISPOSITIONS DIVERSES

1 Le présent accord sera déposé à la direction du travail de Cayenne en vue de son extension. Il constitue le premier volet de la convention collective régionale de travail des activités minières.

2 Toute organisation syndicale non signataire du présent accord pourra y accéder par simple déclaration adressée par lettre recommandée à toutes les organisations signataires.

Fait à Cayenne, le 9 Juillet 1998

D. FOURNIER 6576

D. RIQUEL

LESABE F

V. ROUSSEL

J-FRANCOIS MOREL

ARE/CGL

Fouquet

GUYANAR

MOSSOUCES SA

P. LAETBERT (UD CFTC)

[Signature]

[Signature]

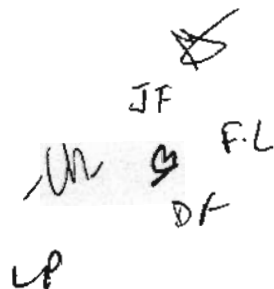
[Signature]

[Signature]

FILIERE EXPLORATION

OUVRIERS	
1er niveau	manœuvre manœuvre confirmé aide sondeur
2ème niveau	ouvrier spécialisé en exploration
3ème niveau	ouvrier qualifié en exploration
4ème niveau	(24.04.98)
ETAM	
1er niveau	chef d'équipe prospecteur minier
2ème niveau	technicien géologue sondeur chef de camp
3ème niveau	
CADRES	
1er niveau	géologue junior
2ème niveau	géologue senior (10 ans d'expérience)
3ème niveau	chef géologue
4ème niveau	directeur d'exploration

14



 JF

 UN G F.L

 DF

 LP

FILIERE EXPLOITATION

SUBDIVISION EXTRACTION

SUBDIVISION TRAITEMENT

OUVRIERS

OUVRIERS

1er niveau Manœuvre
manœuvre confirmé

1er niveau manœuvre

2ème niveau préposé aux pompes
préposé aux lances monitor
aide boutefeu

2ème niveau aide échantillonneur
aide laborantin
manœuvre de laverie

3ème niveau ouvrier qualifié en exploitation

3ème niveau Echantillonneur
opérateur de broyage, de concassage et
de lixiviation

4ème niveau opérateur d'engin

4ème niveau opérateur d'engins

ETAM

ETAM

1er niveau boutefeu

1er niveau Laborantin

2ème niveau contremaître

2ème niveau Chimiste
Contremaître

3ème niveau chef d'atelier
chef de chantier

3ème niveau contrôleur pupitreur

CADRES

CADRES

1er niveau ingénieur junior
géologue junior

1er niveau chef de laboratoire

2ème niveau géologue senior
ingénieur senior

2ème niveau Minéralurgiste

3ème niveau chef géologue
ingénieur en chef

3ème niveau chef minéralurgiste

4ème niveau directeur de mines

4ème niveau Directeur d'usine

Mise à jour 29/05/98

18

15

DF - UN - ~~FC~~
LP ~~DF~~

MOYENS GENERAUX

MOYENS GENERAUX	
OUVRIERS	
1er niveau	aide cuisinier chauffeur coursier
2ème niveau	maçon électricien plombier charpentier magasinier mécanicien opérateur topographe cuisinier ouvrier de maintenance agent de sécurité gardien
3ème niveau	électromécanicien soudeur
4ème niveau	opérateur d'engins
ETAM	
1er niveau	assistant logistique chef magasinier dessinateur D.A.O
2ème niveau	technicien topographe chef d'équipe de sécurité logisticien technicien informatique
3ème niveau	chef cuisinier chef mécanicien
CADRES	
1er niveau	chef bureau d'études chef topographe responsable du service dessin infirmier responsable de sécurité
2ème niveau	responsable de la base vie
3ème niveau	responsable des services généraux responsable service logistique responsable de l'environnement
4ème niveau	

33

JF -Ch- RL
LB G DA

ADMINISTRATION	
EMPLOYES	
1er niveau	standardiste réceptionniste
2ème niveau	agent administratif aide comptable
3ème niveau	Secrétaire
4ème niveau	secrétaire bureautique spécialisé
ETAM	
1er niveau	Comptable secrétaire de direction
2ème niveau	assistant de direction comptable senior
3ème niveau	
CADRES	
1er niveau	chef relations publiques chef comptable juriste
2ème niveau	responsable du personnel responsable du service juridique contrôleur de gestion
3ème niveau	directeur administratif et financier DRH
4ème niveau	directeur général

18

24/04/98

JF - UN - ~~A~~
 LP G FC
 DF

FILIERE	EXPLORATION
OUVRIERS	
1er Niveau	Manœuvre Manœuvre confirmé Aide sondeur
2ème Niveau	Ouvrier spécialisé en exploration
3 me Niveau	Ouvrier Qualifié en exploration
E.T.A.M.	
1er Niveau	Chef d'Equipe Prospecteur Minier
2ème Niveau	Technicien Géologue Sondeur Chef de Camp
CADRES	
1er Niveau	Géologue Junior
2ème Niveau	Géologue Senior
3ème Niveau	Chef Géologue
4ème Niveau	Directeur d'exploration

1. Le Directeur d'exploration
 2. Le Chef Géologue
 3. Le Technicien Géologue
 4. Le Sondeur
 5. Le Chef de Camp
 6. Le Prospecteur Minier
 7. Le Manœuvre confirmé
 8. Le Manœuvre
 9. L'Aide sondeur

JF ~~UR~~ FL
 LP G DR

Manoeuvre

Niveau minimum de qualification requis : Compréhension minimale du français.

Effectue des tâches simples sous surveillance permanente et directe ne demandant pas de prise d'initiative.

Activités Principales :

- Layonnage.
- Echantillonnage, (tarières, manutention des sacs d'échantillons).
- Aide opérateur d'engins.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Tâches de manutention diverses.
- Aide à l'entretien et l'hygiène du camp.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Ouvrier spécialisé - Ouvrier qualifié - Chef d'équipe - Chef de camp

JE - UR - FL
LP & DF

Manoeuvre Confirmé

Niveau minimum de qualification requis : Ecriture du français ou de la langue maternelle.

Effectue des tâches simples et/ou répétitives ne requérant pas une surveillance constante.

Activités Principales :

- Aide le technicien ou le géologue sur le terrain.
- Ouverture de layons,
- Echantillonnage (numérotation, manutention des sacs d'échantillons, tarière).

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Opérations d'entretien simple de certaines machines.
- Conduite de petits engins motorisés (four-trax)
- Utilisation de certains petits matériels mécaniques (tronçonneuse par exemple).
- Conduite de pirogue
- Tâches de menuiserie, construction de carbet.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Ouvrier spécialisé - ouvrier qualifié - chef d'équipe - chef de camp.

~~EX~~ JF - WR - FC
LP G DF

AIDE-SONDEUR

Niveau minimum de qualification requis :

Pas de diplôme requis, écriture du français ou de la langue maternelle.

Définition

Il entretient la machinerie, foreuse, pompes, et les outils du forage. Il vide le carottier et place la carotte dans les boites en indiquant le numéro du trou et la profondeur de cette section d'échantillon. Il aide le sondeur durant l'opération de changement de couronne qui comprend la sortie de tous les tubages du trou.

Il aide à l'installation de la conduite d'eau

et prépare la recette de boue du forage.

Toutes ces opérations sont sous le

contrôle du sondeur qui s'assure de leur conformité.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Aide pour le déplacement des foreuses
- Aide pour le chargement ou le déchargement du matériel.
- Aide à la mise en place ou au démontage de ce matériel.
-

Supérieur(s) hiérarchique(s)

Le sondeur

A TF - UR - FL
IP & DP

Ouvrier Spécialisé en Exploration

Niveau minimum de qualification requis :

Niveau V de l'Education Nationale
C.A.P.
Expérience professionnelle qualifiante

Exécute de manière autonome des tâches clairement définies et peut être amené à encadrer un ou plusieurs manoeuvres.

Activités Principales :

- Layonnage,
- Echantillonnage,
- Assiste les techniciens ou les géologues

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Opérations d'entretien courantes de certaines machines ou véhicules
- Conduite des véhicules
- Utilisation de l'outillage, de matériels (tronçonneuse par ex).
- Conduite de pirogues
- Assistance aux ouvriers qualifiés (mécanicien)
- Tâches de construction et menuiserie.

Supérieur(s) hiérarchique(s) direct(s) : Ouvriers qualifiés - Chef d'équipe - Chef de camp

~~JS~~ JF - VR - FC
LP & DF

Ouvrier Qualifié en Exploration

Niveau minimum de qualification requis : Niveau V de l'Education Nationale
- B.E.P.
- Expérience professionnelle qualifiante.

Compétence associée : - Permis de conduire

Exécute de manière autonome des tâches définies mais pouvant demander une prise d'initiative et peut encadrer un ou plusieurs manoeuvres ou ouvriers spécialisés en exploration.

Activités Principales :

- Layonnage.
- Echantillonnage.
- Boussole

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Opérations d'entretien courantes de certaines machines ou véhicules.
- Conduite des véhicules.
- Utilisation de l'outillage, de matériels (tronçonneuse par ex).
- Conduite de pirogues
- Assistance aux ouvriers qualifiés (mécanicien).
- Tâches de construction et menuiserie.

Supérieur(s) hiérarchique(s) direct(s) : Chef d'équipe - Chef de camp

~~MF~~

JF - CR - FL
LP & JF

Chef d'Equipe

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- B.E.P
- Bac Pro - Bac Technique
- Expérience professionnelle qualifiante

Compétence associée :

Permis de conduire

Fait exécuter des tâches clairement définies à un groupe d'ouvriers spécialisés, qualifiés et /ou manoeuvres en participant lui même à l'accomplissement de ces tâches.
Dispose de l'autonomie et de l'autorité nécessaires pour l'accomplissement du travail demandé et est soumis à une obligation de résultats.
Doit veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité des personnels travaillant sous ses ordres.

Activité(s) principale(s) :

- Layonnage
- Echantillonnage
- Ouverture de voies d'accès

Inventaire non exhaustif des autres activités

- Travaux d'entretien du camp.
- Travaux de construction, de menuiserie.
- Formation des ouvriers ou manoeuvres.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Chef de camp - Technicien Minier - Géologue Junior - Géologue senior.

~~JS~~ JF / CR - FC
LD 9 DF

Prospecteur Minier

Niveau Minimum de qualification requis :

Niveau IV de l' Education Nationale

- Brevet de Technicien
- Bac
- Bac Technique

Activités principales :

Assiste le géologue dans les travaux d'exploration et dispose d'une équipe (avec ou sans chef d'équipe) pour l'aider dans l'accomplissement des travaux techniques dont il à la charge tels que :

- reconnaissance géologique,
- prospection,
- cartographie,
- échantillonnage,
- travaux de géophysiques, géochimiques, géotechniques , topographiques de base.

Inventaire non exhaustive des autres activités

- Saisie des données techniques sur informatique
- Production de rapports de synthèse
- Mise en plans

Supérieur hiérarchique : Géologue junior - Géologue senior - Chef géologue

* JF - UR - FL
LP & DF

Technicien Géologue

Niveau Minimum de qualification requis :

Niveau III de l'Education Nationale
- Brevet de Technicien Supérieur en géologie appliquée.

Activités Principales :

A la charge de la réalisation de travaux géologiques tels que :

- reconnaissance géologique,
- prospection,
- cartographie,
- échantillonnage,
- travaux de géophysiques, géochimiques, géotechniques , topographiques de base.

Pour l'accomplissement de ses tâches il peut être assister par une équipe de manœuvres, d'ouvriers spécialisés ou qualifiés (avec ou sans chef d'équipe).

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Saisie des données techniques sur informatique
- Production de rapports de synthèse
- Mise en plans

Supérieur hiérarchique direct : Géologue junior - Geologue senior - Chef géologue

JE - UR - FL
LP & JF

SONDEUR

Niveau minimum de qualification requis : Métier accessible par formation ou expérience.

Définition Il veille à la préparation de l'équipement, à la mobilisation, à l'aménagement du site, à l'installation de la foreuse et de ses équipements accessoires. Il opère la foreuse. Il remplit les feuilles de temps des employés, établit les rapports de forage, contrôle l'inventaire et veille à l'approvisionnement sur le chantier. Il prend la décision sur le type de couronne utilisé, sur la recette de boue de forage. Il dirige les aides sondeurs et contrôle le respect des mesures de sécurité.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Réparation de la foreuse ou de ses équipements accessoires

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

Le directeur ou le superviseur
Le directeur d'exploration

✓ JF - UR - FL
UP G DF

Chef de Camp

Niveau Minimum de qualification requis :

Niveau IV ou V de l'Education Nationale
- BEP + expérience professionnelle
- BAC - Bac pro. + expérience professionnelle.
- ou expérience professionnelle qualifiante dans le domaine.

Compétences associées :

Permis de conduire
Langue(s) étrangère(s) souhaitée(s).

Définition : Organise et dirige au quotidien la vie d'un camp en ayant sous sa responsabilité les personnels du camp ainsi que le matériel.

Activités Principales :

- Etablit et fait parvenir les réquisitions (alimentaires matériels) au service logistique du siège
- Coordonne les opérations de chargement et déchargement du fret.
- Planifie les expéditions de matériel
- Planifie les moyens de transport pour les mouvements de personnel
- Etablit journalièrement et mensuellement des rapports, des comptes-rendus, des inventaires d'activité du camp
- Constitue les équipes et définit les tâches à effectuer
- Doit faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et veiller à la sécurité et à la prévention des accidents de travail
- Planifie avec le géologue chef de projet les missions et les besoins en personnel.
- Assure la gestion administrative du personnel du camp (feuille de pointage).

Supérieur hiérarchique direct : Géologue senior

JF - UR - FC
LP G DF

Géologue Junior

Niveau Minimum de qualification requis : Niveau II de l'Education Nationale
- Maîtrise en Géologie.

Compétences associées :

- Connaissance d'une langue étrangère
- Connaissance et utilisation des logiciels de base en informatique.

Activités Principales :

- Cartographie géologique et structurale.
- Prospection.
- Description des carottes de sondage.
- Levées géologiques détaillées (tranchées, puits...).
- Relevés géochimiques.

Peut être amené à diriger des équipes (échantillonnage, prospection)

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Géologue senior - Chef géologue - Directeur de l'exploration.

~~10~~ JF - UR - FC
LP G DF

Géologue Senior

Niveau Minimum de qualification requis : Niveau II de l'Education Nationale
- Maîtrise en Géologie.
Possédant au moins 10 années d'expérience professionnelle

Compétences associées .
- Connaissance d'une langue étrangère
- Connaissance et utilisation des logiciels de base en informatique.

Activités Principales

- Cartographie géologique et structurale.
- Prospection.
- Description des carottes de sondage.
- Levées géologiques détaillées (tranchées, puits...).
- Relevés géochimiques.

Effectue une synthèse et une interprétation des données géologiques dont il dispose.

Peut se voir confier la responsabilité d'un projet d'exploration. Dans ce cas il s'occupe de la préparation des budgets et a autorité sur l'ensemble des personnels travaillant sur le projet.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Chef géologue - Directeur de l'exploration.

✗ JF - WR - F.L
LP & DA

Directeur de l'Exploration

Niveau Minimum de qualification requis : Niveau II de l'Education Nationale
- Maîtrise en Géologie.
Possédant une expérience de
Chef géologue.

Compétences associées

- Connaissance d'une langue étrangère
- Connaissance et utilisation des logiciels de base en informatique.

Activités Principales :

Définit la stratégie d'exploration de la société.
Définit les moyens techniques et humains nécessaires à l'accomplissement des tâches.
Est responsable de l'avancement et de la qualité de l'ensemble des travaux d'exploration.
Reporte l'état d'avancement des travaux ainsi que leur résultats à sa hiérarchie.

Supérieur hiérarchique : Directeur Général

✶ SF - UR - RL
LD ✶ DF

Chef Géologue

Niveau Minimum de qualification requis : Niveau II de l'Education Nationale
- Maîtrise en Géologie.
Possédant au moins 10 années d'expérience professionnelle

Compétences associées :

- Connaissance d'une langue étrangère
- Connaissance et utilisation des logiciels de base en informatique.

Activités Principales :

Met en oeuvre, coordonne et veille au bon déroulement de l'ensemble des travaux d'exploration de la société en supervisant les activités des géologues de la société

Supérieur hiérarchique : Directeur de l'exploration

~~JF~~ - UR - P.L
W G DF

FILIERE EXPLOITATION	SUDDIVISION EXTRACTION
OUVRIERS	
1er niveau	. Manœuvre . Manœuvre confirmé
2ème niveau	. Préposé aux pompes . Préposé aux lances monitor . Aide boutefeu
3ème niveau	. Ouvrier qualifié en exploitation
4ème niveau	. Opérateur d'engins
E.T.A.M.	
1er niveau	. Boutefeu
2ème niveau	. Contremaître
3ème niveau	. Chef d'atelier . Chef de chantier
CADRES	
1er niveau	. Ingénieur junior . Géologue junior
2ème niveau	. Géologue senior . Ingénieur senior
3ème niveau	. Chef géologue . Ingénieur des mines en chef
4ème niveau	. Directeur de mines

OF - OR
 CA B FC
 JA

Manœuvre

Niveau Minimum de qualification requis : - Compréhension minimale du français

Effectue des tâches simples sous surveillance permanente et directe
Ne demande pas de prise d'initiative

Activités principales :

- Déplacement du matériel
- Aide au conducteur d'engin
- Petit entretien

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Tâches de manutention diverses
- Aide à l'entretien et hygiène de la base vie

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Contremaître, chef de chantier

JF - UR - FCL
A UR DF

Manœuvre confirmé

Niveau Minimum de qualification requis : Ecriture du français ou de la langue maternelle

Définition : Effectue des tâches simples et/ou répétitives ne requérant pas une surveillance constante

Activité principale : Effectue la mise en place du matériel, aide ponctuelle aux géologues

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Opérations d'entretien de certaines machines
- Conduite de petits engins de liaison
- Utilisation de petits matériels (tronçonneuses)
- Tâche de construction et menuiserie
- Tâche de layonnage et d'échantillonnage

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Contremaître, chef de chantier

JF - UR - F4
G
A LP DF

Préposé aux pompes

Niveau Minimum de qualification requis : - Expérience professionnelle

Définition :

Exécute de manière autonome des tâches clairement définies et peut être amené à encadrer un ou plusieurs manœuvres

Activités principales :

- Veille au bon fonctionnement des pompes et de leur moteur
- Veille à une alimentation optimale des pompes

Inventaire non exhaustif des autres activités : - Entretien

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Contremaître, chef de chantier

JF - UR - P₂
R 4
DF

Préposé aux lances monitor

Niveau Minimum de qualification requis : - Expérience professionnelle

Définition : effectuée de manière autonome des tâches clairement définies et peut être amené à encadrer un ou plusieurs manœuvres

Activités principales :

- Veille au bon fonctionnement des lances et de leurs moteurs
- Veille à une alimentation optimale de l'unité d'extraction

Inventaire non exhaustif des autres activités : - Entretien du matériel

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Contremaître, chef de chantier

VF - WR -
WR 9 F.L
DA

Aide boutefeu

Niveau Minimum de qualification requis : Agrément pyrotechnique d'aptitude à la manipulation et au stockage des explosifs

Activités principales :

- Manipulation et transport des explosifs
- Mise en place des explosifs

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Aide à la mise en place des consignes de sécurité incendie

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Boutefeu

A F.C - LR -
JF LP 9 DF

Ouvrier qualifié

Niveau Minimum de qualification requis : - Maîtrise de l'écriture, BEP, niveau 3ème
ou
- Expérience obligatoire

Définition : Exécute de manière autonome des tâches définies mais pouvant demander une prise d'initiative et peut encadrer un ou plusieurs manœuvres ou ouvriers spécialisés

Activité principale : - Layonnage
- Echantillonnage

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Assistance au géologue
- Assistance au chimiste

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Contremaître, chef de chantier
- Ingénieurs et géologues

DF - GP - FC
A
LP DF

Conducteur d'engins

Niveau Minimum de qualification requis :

- Permis PL et/ou capacité à conduire des engins TP
- Expérience professionnelle

Définition :

- Tâches d'extraction, de transport et de reprise du minéral
- Travaux de déforestation, découverte, mouvement de terrain

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Manutention et déplacement de charges lourdes
- Opérations régulières d'entretiens des machines
- Ouverture et entretien de pistes

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Contremaître, chef de chantier, ingénieurs et géologues

IF - UR - FC
A 9
LP DF

Boutefeu

Niveau Minimum de qualification requis :

- Agrément pyrotechnique d'aptitude à la manipulation et au stockage des explosifs
- Brevet spécialisé
- Expérience

Activités principales :

- Elaboration du plan de minage, calcul des charges et calcul des temps de décalages de mise à feu
- Manipulation et mise en place des détonateurs
- Gestion des stocks d'explosifs

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Elaboration et surveillance des consignes de sécurités anti-incendie de la mine

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

Chef de chantier, ingénieur

JE - UR - FC
A G
LP DF

Contremaître

Niveau Minimum de qualification requis :

- BAC ou BEP plus expérience
- Expérience d'au moins 3 ans
- Permis de conduire
- Langues étrangères

Compétences associées

- Fait exécuter des tâches clairement définies à un groupe d'ouvriers spécialisés, qualifiés et /ou manœuvres en participant lui-même à l'accomplissement de ces tâches.
- Dispose de l'autonomie et de l'autorité nécessaire pour l'accomplissement du travail demandé et est soumis à une obligation de résultats.
- Doit veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité des personnels travaillant sous ses ordres.
- Définition : vérification de la bonne exécution des travaux

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Contrôle de divers travaux (entretien, menuiserie...)

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Chef de chantier, ingénieurs

57 618 - 9 FC
A B DF

Chef d'atelier

Niveau Minimum de qualification requis : - BAC PRO
- Aptitude à gérer des stocks (mécanique et consommable)

Définition :

- Veille au bon fonctionnement de l'atelier
- Distribue les tâches mécaniques à effectuer
- Gestion du stock
- Prévision d'achat de pièces mécaniques et consommables

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Chef de chantier, ingénieurs

UF - UR
A F-L
UR UF

Ingénieur junior

Niveau Minimum de qualification requis : - Ecole d'ingénieur, INSA
- Maîtrise d'une langue étrangère

Définition :

- Ingénieur de production
- Organisation de la production
- Optimisation des moyens de production

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Rapports journaliers et hebdomadaires
- Statistiques de productions, etc...

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Ingénieur senior, ingénieur des mines

~~DF~~ - UR -
DF FL
W DF

Géologue Junior

Niveau Minimum de qualification requis : Niveau II de l'Education Nationale
- Maîtrise en Géologie.

Compétences associées :

- Connaissance d'une langue étrangère
- Connaissance et utilisation des logiciels de base en informatique.

Activités Principales :

- Cartographie géologique et structurale.
- Prospection.
- Description des carottes de sondage.
- Levées géologiques détaillées (tranchées, puits...).
- Relevés géochimiques.

Peut être amené à diriger des équipes (échantillonnage, prospection)

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Géologue senior - Chef géologue - Directeur de l'exploration.

A JF - VR -
G FL
LP DF

Géologue Senior

Niveau Minimum de qualification requis : Niveau II de l'Education Nationale
- Maîtrise en Géologie.
Possédant au moins 10 années d'expérience professionnelle

Compétences associées :


- Connaissance d'une langue étrangère
- Connaissance et utilisation des logiciels de base en informatique.

Activités Principales :

- Cartographie géologique et structurale.
- Prospection.
- Description des carottes de sondage.
- Levées géologiques détaillées (tranchées, puits...).
- Relevés géochimiques.

Effectue une synthèse et une interprétation des données géologiques dont il dispose.
Peut se voir confier la responsabilité d'un projet d'exploration. Dans ce cas il s'occupe de la préparation des budgets et a autorité sur l'ensemble des personnels travaillant sur le projet.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Chef géologue - Directeur de l'exploration.

 JF - UR -
LA * F2
DF

Ingénieur senior

Niveau Minimum de qualification requis : - Ecole d'ingénieur
- INSA avec 10 ans d'expérience

Définition :

- Analyse process
- Développement nouveaux process
- Analyses financières hebdomadaires

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Ingénieur des mines en chef

[Faint, illegible text]

[Handwritten initials]
JF - UR
S F.C
LP DX

Chef géologue

Niveau Minimum de qualification requis : - Docteur en géologie ou ingénieur géologue,
PHD américain
- 10 années d'expérience professionnelle

Compétences associées : - Langue étrangère
- Connaissance en informatique

Définition : - Mise en place de la politique de la recherche
géologique de développement de la mine
- Validation des modèles géologiques
- Recherches de réserves supplémentaires
- Synthèses géologiques
- Définitions de nouvelles cibles de recherches
minières

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - PDG

JF - UR - FL
* 9
VF DF

Ingénieur des mines en chef

Niveau Minimum de qualification requis : - Ecole des mines avec 10 à 15 ans d'expériences

Définition : - Responsable de toutes les activités minières sur le site
- Responsable des mesures concernant l'environnement

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - PDG

JF - UR F.L
R DF

Niveau Minimum de qualification requis :

Définition :

Inventaire non exhaustif des autres activités :

Supérieur (s) hiérarchique (e) :

JF - UR -
VF - G - F.L
UR - DR

FILIERE EXPLOITATION	
SUBDIVISION TRAITEMENT	
OUVRIERS	
1 ^{er} niveau	• Manœuvre
2 ^{ème} niveau	• Aide échantillonneur • Aide laborantin • Manœuvre de laverie
3 ^{ème} niveau	• Echantillonneur • Opérateur de concassage, de broyage et de lixiviation
4 ^{ème} niveau	• Conducteur d'engins
ETAM	
1 ^{er} niveau	• Laborantin
2 ^{ème} niveau	• Chimiste • Contremaitre
3 ^{ème} niveau	• Contrôleur pupitreur
CADRES	
1 ^{er} niveau	• Chef de laboratoire
2 ^{ème} niveau	• Minéralurgiste
3 ^{ème} niveau	• Chef minéralurgiste
4 ^{ème} niveau	• Directeur d'usine

29/05/98 15 38

A JF - UR - FC
LP & DF



MANOEUVRE

29/05/98 15:38

Niveau de qualification requis : Compréhension minimale du français
Effectue des tâches simples sans surveillance permanente et directe. Ne demande pas de prise d'initiative

Compétences associées :

- Est impliqué dans toutes les opérations de nettoyage et d'entretien, tout en respectant les normes de sécurité dans l'usine de traitement.
- Est impliqué dans l'exécution de tâches spécifiques qui lui sont assignées dans l'usine de traitement.
- Utilise divers outils nécessaires à son travail de nettoyage et d'entretien.
- Utilise un matériel mobile nécessaire à son travail de nettoyage et d'entretien.
- Effectue une pré-vérification de ses outils et de son matériel mobile, détectant tout risque de dysfonctionnement.
- Communique toutes les informations nécessaires s'il détecte quelque dysfonctionnement et intervient si nécessaire pour corriger ces risques.
- Utilise l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Rend compte de l'activité qui lui est confiée.
- Assiste les autres zones de travail de l'usine de traitement si nécessaire.

La liste des tâches énumérées ci-dessus doit permettre d'atteindre les objectifs définis, mais n'exclut pas l'exécution de toutes autres tâches nécessaires au bon fonctionnement du département

Définition exécute les tâches assignées dans l'usine de traitement, et assiste si nécessaire le mélangeur de réactif

Supérieur hiérarchique : Contremaître

A JF - CR - F.C
LP S DR



AIDE-ÉCHANTILLONNEUR

29/05/98 15:39

Niveau de qualification requis : Compréhension minimale du français
Effectue des tâches simples sans surveillance permanente et directe. Ne demande pas de prise d'initiative

Compétences associées

- Maintien un environnement de travail propre et respectant les normes de sécurité au sein de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Assiste dans son travail l'échantillonneur.
- Vérifie, tout en respectant les normes de sécurité, le bon fonctionnement des opérations dans la zone de préparation des échantillons ; détecte les risques de mauvais fonctionnement ou de dysfonctionnement, intervient si nécessaire pour corriger ces risques. Effectue, en respectant les normes de sécurité, les préparations d'échantillons demandées ; reçoit et prépare les échantillons pour le séchage, prépare, en utilisant le matériel servant à concasser, à pulvériser et à broyer, les échantillons de roche, de minerai et autre matériau, et exécute toutes les tâches associées à ce travail et qui lui ont été assignées.
- Entretien l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Surveille les paramètres de sécurité relatifs à la production au niveau de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Entretien un niveau de communication adéquat à l'exécution de son travail.
- Assiste les autres unités de travail de l'usine de traitement si nécessaire.

Les responsabilités décrites ci-dessus définissent des tâches spécifiques nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Cette énumération n'exclue pas que le tenant du poste puisse effectuer d'autres tâches nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Définition : exécute les tâches assignées dans la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.

Supérieur hiérarchique

Chef de Laboratoire d'Analyse

JF
LP
DF FC
B - (11)

AIDE-LABORANTIN

29/05/98 15:41

Niveau de qualification requis : Brevet spécialisé

Compétences associées

- Maintien un environnement de travail propre et respectant les normes de sécurité au sein de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Assiste dans son travail le laborantin.
- Vérifie, tout en respectant les normes de sécurité, le bon fonctionnement des opérations dans la zone de préparation des échantillons ; détecte les risques de mauvais fonctionnement ou de dysfonctionnement, intervient si nécessaire pour corriger ces risques. Effectue, en respectant les normes de sécurité, les préparations d'échantillons demandées ; reçoit et prépare les échantillons pour le séchage ; prépare, en utilisant le matériel servant à concasser, à pulvériser et à broyer, les échantillons de roche, de minerai et autre matériau ; et exécute toutes les tâches associées à ce travail et qui lui ont été assignées.
- Entretien l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Surveille les paramètres de sécurité relatifs à la production au niveau de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Entretien un niveau de communication adéquat à l'exécution de son travail.
- Assiste les autres unités de travail de l'usine de traitement si nécessaire

Les responsabilités décrites ci-dessus définissent des tâches spécifiques nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Cette énumération n'exclue pas que le tenant du poste puisse effectuer d'autres tâches nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Définition : exécute les tâches assignées dans la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.

Supérieur hiérarchique : Chef de Laboratoire d'Analyse

A JE -LR- FC
LP & DF

MANŒUVRE DE LAVERIE

29/05/98 15:41

Niveau de qualification requis : Compréhension minimale du français
Effectue des tâches simples sans surveillance permanente et directe. Ne demande pas de prise d'initiative

Compétences associées :

- Est impliqué dans toutes les opérations de nettoyage et d'entretien, tout en respectant les normes de sécurité dans l'usine de traitement.
- Est impliqué dans l'exécution de tâches spécifiques qui lui sont assignées dans l'usine de traitement.
- Utilise divers outils nécessaires à son travail de nettoyage et d'entretien.
- Utilise un matériel mobile nécessaire à son travail de nettoyage et d'entretien.
- Effectue une pré-vérification de ses outils et de son matériel mobile, détectant tout risque de dysfonctionnement.
- Communique toutes les informations nécessaires s'il détecte quelque dysfonctionnement et intervient si nécessaire pour corriger ces risques.
- Utilise l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Rend compte de l'activité qui lui est confiée
- Assiste les autres zones de travail de l'usine de traitement si nécessaire.

La liste des tâches énumérées ci-dessus doit permettre d'atteindre les objectifs définis mais n'exclut pas l'exécution de toutes autres tâches nécessaires au bon fonctionnement du département.

Définition : exécute les tâches assignées dans l'usine de traitement, et assiste si nécessaire le mélangeur de réactif.

Supérieur hiérarchique : Contremaître

ES JE - UR - PL
LP 9 DF



ÉCHANTILLONNEUR

29/05/98 15:42

Niveau de qualification requis : Compréhension minimale du français
Effectue des tâches simples sans surveillance permanente et directe. Ne demande pas de prise d'initiative

Compétences associées :

- Maintien un environnement de travail propre et respectant les normes de sécurité au sein de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Vérifie, tout en respectant les normes de sécurité, le bon fonctionnement des opérations dans la zone de préparation des échantillons ; détecte les risques de mauvais fonctionnement ou de dysfonctionnement, intervient si nécessaire pour corriger ces risques. Effectue, en respectant les normes de sécurité, les préparations d'échantillons demandées ; reçoit et prépare les échantillons pour le séchage ; prépare, en utilisant le matériel servant à concasser, à pulvériser et à broyer, les échantillons de roche, de minéral et autre matériau ; et exécute toutes les tâches associées à ce travail et qui lui ont été assignées.
- Entretien l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Surveille les paramètres de sécurité relatifs à la production au niveau de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Entretien un niveau de communication adéquat à l'exécution de son travail.
- Assiste les autres unités de travail de l'usine de traitement si nécessaire.

Les responsabilités décrites ci-dessus définissent des tâches spécifiques nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Cette énumération n'exclue pas que le tenant du poste puisse effectuer d'autres tâches nécessaires à la bonne marche de l'entreprise

Définition : exécute les tâches assignées dans la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.

Supérieur hiérarchique

Chef de Laboratoire d'Analyse

JE
UP - UR PL
& DF



OPERATEUR DE CONCASSAGE, DE BROYAGE ET DE LIXIVIATION/ABSORPTION/DESORPTION

29/05/98 15:42

Niveau de qualification requis : Niveau V de l'Education Nationale
BEP
Expérience professionnelle qualifiante

Compétences associées :

- Maintien un environnement de travail propre et respectant les normes de sécurité au sein du circuit de concassage, de broyage et de lixiviation
- Vérifie et surveille, tout en respectant les normes de sécurité, le bon fonctionnement du circuit de concassage, de broyage et de lixiviation ; détecte les risques de mauvais fonctionnement ou de dysfonctionnement, intervient si nécessaire pour corriger ces risques. Manipule, en respectant les normes de sécurité, tout le matériel relatif au circuit de concassage, de broyage et de lixiviation ; vérifie également la densité de la pulpe, le titrage, le PH, la lubrification et l'état mécanique des machines ; contrôle le niveau de l'air, de la température et de la pression, et exécute toutes les tâches associées à ce travail et qui lui ont été assignées.
- Utilise l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Surveille les paramètres de sécurité relatifs à la production au niveau du circuit de concassage, de broyage et de lixiviation.
- Entretien un niveau de communication adéquat à l'exécution de son travail.
- Effectue des rapports écrit
- Assiste les autres zones de travail de la mine si nécessaire

La liste de tâches énumérées ci-dessus doit permettre d'atteindre les objectifs définis, mais n'exclut pas l'exécution de toutes autres tâches nécessaires au bon fonctionnement du département

Définition : exécute les tâches assignées dans l'usine de traitement et en particulier

Supérieur hiérarchique : Contremaître

CONDUCTEUR D'ENGINS

29/05/98 15:43

Niveau de qualification requis : CAP ou BEP spécifique à la branche
CFPA ou formation qualifiante

Compétences associées

- Maintien un environnement de travail propre et respectant les normes de sécurité au sein de la zone de l'usine de traitement, incluant l'opération de chargeurs navette et monte-charge.
- Vérifie tout le matériel et détecte les risques de mauvais fonctionnement ou de dysfonctionnement. Communique toutes les informations utiles une fois ces risques détectés et intervient si nécessaire pour corriger ce dysfonctionnement.
- Utilise l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail.
- Surveille les paramètres de sécurité relatifs à la production au niveau des zones définis ci-dessus.
- Effectue des rapports précis et concis.
- Assiste les autres unités de travail de l'usine de traitement si nécessaire.

Les responsabilités décrites ci-dessus définissent des tâches spécifiques nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Cette énumération n'exclue pas que le tenant du poste puisse effectuer d'autres tâches nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Définition : exécute les tâches assignées dans l'usine de traitement et en particulier dans la zone d'évolution des chargeurs navette et monte-charge et d'autres matériels annexes en respectant les normes de sécurité.

Supérieur hiérarchique : Contremaître

JF_CR - FC
A LP & DF

LABORANTIN

29/05/98 15:44

Niveau de qualification requis : Brevet spécialisé plus expérience

Compétences associées

- Maintien un environnement de travail propre et respectant les normes de sécurité au sein de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Vérifie, tout en respectant les normes de sécurité, le bon fonctionnement des opérations dans la zone de préparation des échantillons ; détecte les risques de mauvais fonctionnement ou de dysfonctionnement, intervient si nécessaire pour corriger ces risques. Dirige, en respectant les normes de sécurité, les préparations d'échantillons demandées ; reçoit et prépare les échantillons pour le séchage ; prépare, en utilisant le matériel servant à concasser, à pulvériser et à broyer, les échantillons de roche, de minerai et autre matériau ; et exécute toutes les tâches associées à ce travail et qui lui ont été assignées.
- Utilise l'équipement de protection nécessaire à l'exécution de son travail ;
- Surveille les paramètres de sécurité relatifs à la production au niveau de la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.
- Entretien un niveau de communication adéquat à l'exécution de son travail
- Effectue et tient à jour des rapports précis et concis.
- Assiste les autres unités de travail de l'usine de traitement si nécessaire.

Les responsabilités décrites ci-dessus définissent des tâches spécifiques nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Cette énumération n'exclue pas que le tenant du poste puisse effectuer d'autres tâches nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Définition : exécute les tâches assignées dans la zone de préparation des échantillons et du laboratoire d'analyses.

Supérieur hiérarchique

Chef de Laboratoire d'Analyse

★

DF - UR - FC

LP 9 DF

CHIMISTE

29/05/98 15:44

Niveau de qualification requis : Niveau III ou BAC + expérience professionnelle d'au moins 3 ans

Définition : responsable du circuit de lixiviation et du contrôle des réactifs.

Supérieur hiérarchique : Minéralurgiste ou Chef de laboratoire



JF-UR-FCL
A LP 9 DF

CONTREMAITRE

29/05/98 15:44

Niveau de qualification requis : BAC ou BEP plus expérience
professionnelle qualifiante d'au moins 3 ans
Permis de conduire

Compétences associées :

Fait exécuter des tâches clairement définies à un groupe d'ouvriers spécialisés, qualifiés et / ou manœuvres en participant lui même à l'accomplissement de ces tâches.

Dispose de l'autonomie et de l'autorité nécessaires pour l'accomplissement du travail demandé et est soumis à une obligation de résultats.

Doit veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité des personnels travaillant sous ses ordres.

Définition : vérification de la bonne exécution des travaux, supervise l'activité de plusieurs équipes et a sous ses ordres des chefs d'équipe.

Supérieur hiérarchique : Directeur d'usine

JF
- UR FC
LP & DF

CONTROLEUR PUPITREUR

29/05/98 15:45

Niveau de qualification requis : BAC professionnel – formation en informatique
BEP + expérience du procédé

Définition : responsable de tous les paramètres de fonctionnement des différentes parties de l'usine de traitement.

Doit pouvoir rectifier ou ajuster les paramètres si besoin est.

Veille au maintien des normes de sécurité propres à la minéralurgie.

Supérieur hiérarchique : Chef Minéralurgiste

10/05/98 15:45
10/05/98 15:45
10/05/98 15:45
10/05/98 15:45

10/05/98 15:45
10/05/98 15:45
10/05/98 15:45
10/05/98 15:45

A JF - UR - FL
CP G DF

CHEF DE LABORATOIRE

29/05/98 15:45

Niveau de qualification requis : Licence en chimie
Expérience dans la mise en place et la gestion de laboratoire

Compétences associées :

- Effectue des analyses par fusion gravimétrique, absorption atomique.
- Effectue les analyses environnementales (eau).

Définition : responsable de l'organisation et du suivi d'analyses d'échantillons de roches, de charbon actif et d'eau.

Doit s'assurer qu'aucun mélange ou contamination n'intervient lors de la manutention des échantillons.

Supérieur hiérarchique : Minéralurgiste ou Directeur d'usine

JF UL-FL
* LP G DF

CHEF MINERALURGISTE

29/05/98 15:47

Niveau de qualification requis : DEA / Doctorat – diplôme d'ingénieur
Au moins cinq ans d'expérience

Compétences associées :

- Responsable de la production aurifère efficace.
- Veille à l'optimisation constante du procédé minéralurgique.

Définition : responsable général de l'usine de traitement et de tout ce qui s'y rattache.

Propose et met en place des systèmes destinés à améliorer le fonctionnement et l'efficacité de l'usine.

Supérieur hiérarchique : Directeur de l'usine.

~~DE~~ -UR-FC
LP G JF

DIRECTEUR D'USINE

29/05/98 15:47

Niveau de qualification requis : DEA / Doctorat – diplôme d'ingénieur
Au moins dix ans d'expérience

Compétences associées

- Responsable de la production efficace de l'usine de traitement.
- Veille à la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et monétaires de l'usine.
- S'assure de maintenir un milieu de travail sécuritaire pour les travailleurs et pour l'environnement.

Définition : responsable général de l'usine de traitement et de tout ce qui s'y rattache.

Supérieur hiérarchique : Directeur général de la mine.

~~DF~~ JF - UR.F.L
LP
DF

FILIERE	MOYENS GENERAUX
OUVRIERS	
1er Niveau	Aide Cuisinier Chauffeur Coursier
2ème Niveau	Electricien Plombier Charpentier Maçon Cuisinier Mécanicien Magasinier Ouvrier de Maintenance Opérateur Topographe Agent de sécurité gardien
3ème Niveau	Soudeur Electromécanicien
4 ^{ème} Niveau	Opérateur d'engins
E.T.A.M.	
1er Niveau	Dessinateur D.A.O. Assistant Logistique Chef Magasinier
2ème Niveau	Technicien Topographe Logisticien Technicien Informatique Chef d'Equipe Sécurité
3ème Niveau	Chef Cuisinier Chef Mécanicien
CADRES	
1er Niveau	Chef du Bureau d 'Etudes Responsable du Service Dessin Chef Topographe Infirmier Responsable Sécurité
2ème Niveau	Responsable de la Base Vie
3ème Niveau	Responsable du Service Logistique Responsable de l'Environnement Responsable des Services Généraux

~~A~~ JF - UA - F.C
 PC & DF

Aide- Cuisinier

Niveau Minimum de qualification requis : Métier accessible par formation ou expérience.

Définition : Exécute les tâches simples préalables à la préparation des repas et relatives à l'hygiène sous la direction d'un cuisinier.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Epluchage des légumes, préparation des denrées
- Nettoyage et rangement de la vaisselle et ustensile de cuisine
- Nettoyage des locaux
- Aide le cuisinier dans la préparation des repas
- Peut assurer la préparation de quelques plats simples.
- Nettoyage et hygiène du camp:

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Cuisinier
- Chef cuisinier
- Chef de camp

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/ 1 er Niveau

A
- UR - JF
PC B DF

Chauffeur - Coursier

Niveau minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- Titulaire du permis de conduire
- C.A.P. ou expérience qualifiante

Activités Principales :

- Livraison des plis et colis urgents
- Courses d'approvisionnement
- Mise en condition des marchandises à destination des camps.
- Manutentions des marchandises (chargement et déchargement)
- Transport du fret et du personnel.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Nettoyage des véhicules
- Entretien et rangement des entrepôts.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Assistant logistique
- Logisticien
- Responsable du service logistique.

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 1 er Niveau

JF - UR - FC
PK Q DF

Electricien

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. électricité ou électricité du bâtiment
- BP ou BT dans les domaines de l'électricité.
- Une expérience significative dans le milieu professionnel peut aussi permettre l'accès à cet emploi.

Définition : Réalise à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments les travaux d'installation électriques destinés à l'éclairage, la signalisation, l'alimentation des machines. .
Peut également mettre en service des appareils et effectue des travaux de dépannage et de maintenance.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Appliquer les normes en vigueur pour les travaux exécutés.
- Lire et interpréter des schémas de montage des plans d'exécution
- Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Responsable des Moyens Généraux
- Chef de Camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 2ème Niveau

JF - UR - F.L
LP & DF

Plombier

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. ou B.E.P. dans la spécialité.
- Une expérience significative dans le milieu professionnel peut aussi permettre l'accès à cet emploi.

Définition : Effectue le réglage et la mise en service des installations sanitaires. Assure également les opérations de dépannage et de maintenance de ce matériel.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Appliquer les normes d'installation et les règles de sécurité.
- Peut être amené à effectuer des soudures,
- Lire et interpréter des schémas de montage et des notices techniques.
- Tracer les emplacements des appareils et cheminements des tuyauteries.
- Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état.
- Assurer l'étanchéité des canalisations.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Responsable des Moyens Généraux
- Chef de Camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 2ème Niveau

~~AS~~ J.F - UR -
FL
AG & DF

Charpentier

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. ou B.E.P.
- Une expérience significative dans le milieu professionnel peut aussi permettre l'accès à cet emploi.

Définition : Réalise ou participe à la fabrication d'éléments d'agencement, de charpentes, de portes, de fenêtres ou de toute production faisant appel à des techniques de travail manuel ou mécanique du bois. Utilise les différentes essences de bois ou de matériaux à base de bois ou d'autres matériaux (P.V.C., aluminium)

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Ebaucher, lire des plans.
- Etablir une fiche de fabrication.
- Entretenir les outils et les machines.
- Usiner les différentes pièces des ouvrages;
- Construire selon les normes et les conventions propres à chaque type de fabrication.

Supérieur hiérarchique :

- Responsable des Services Généraux
- Chef de Camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 2ème Niveau

AA - UR - F.L
JE LP & DF

Maçon

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. ou B.E.P.
- ou expérience qualifiante

Définition : Construit des murs, des cloisons, des façades, des maisons ou bâtiments en assemblant avec des produits liants des matériaux de construction traditionnels.
Coule des chapes, procède à la fabrication et à la pose de différents coffrages simples.
Assure l'étanchéité et la protection des locaux par la pose d'isolants ou d'enduits.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Travaux de démolition
- Conception de plans simples.
- Monter de échafaudages et étaielements.
- Veiller au respect des consignes de sécurité dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions .

Supérieur(s) hiérarchique(s)

- :
- Responsable des services généraux
 - Chef de camp
 - Responsable de la Base vie

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/2 ème Niveau

A

3F - WK - F. <
PL A DF

Cuisinier

Niveau Minimum de qualification requis :

- C.A.P.
- B.E.P.
- Bac pro
- Formation ou expérience qualifiante dans le domaine.

Définition : Etablit les menus et confectionne les repas au profit du personnel sur les sites d'exploration.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Préparation des réquisitions alimentaires.
- Gestion du stock des denrées
- Veille à l'entretien et au nettoyage de la cuisine et du réfectoire en conformité avec les règles d'hygiène
- Coordonne et distribue les tâches en cas de présence d'un aide cuisinier

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Chef cuisinier
- Chef de camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/ 2ème Niveau

UR - JF
FK
L8 & DF

Mécanicien

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V ou IV de l'Education Nationale
- C.A.P. - C.F.P.A. - B.E.P. - BT
- Bac pro
- Une expérience significative dans le milieu professionnel peut aussi permettre l'accès à cet emploi.

Définition : Procède aux révisions, diagnostics, réparations, réglages, de tout ou partie des éléments d'équipements ou d'organes d'engins ou de machines à partir des données spécifiques du constructeur ou chef mécanicien.

Inventaire non exhaustif des domaines d'intervention :

- Intervention sur les véhicules légers, lourds, engins de chantiers.
- Les moteurs (groupe électrogène)
- L'outillage (tronçonneuse)

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Chef mécanicien
- Chef de Camp
- Responsable de la base vie

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 2ème Niveau

A- UR - SF
F.L
LP B DF

Magasinier

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P - B.E.P. ou expérience qualifiante
- Permis de conduire souhaité

Activité principale : Assure la réception, le conditionnement et le stockage des marchandises.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Etiquetage et classement des produits.
- Utilisation d'engins de manutention.
- Entretien du dépôt.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Chef Magasinier - Responsable du service logistique

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 2^{ème} Niveau

~~AS~~ LP → UR - FC
DF

Ouvrier de maintenance

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P.
- B.E.P.
- C.F.P.A.
- Formation ou expérience qualifiante dans le domaine.

Définition : Procède à des interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques différents (électricité, mécanique, plomberie, serrurerie, ...).

Remet en état par échange de pièces ou de réparation des installations, des matériels, des réseaux.

Peut également intervenir dans la réalisation de travaux neufs (installation).

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Assurer l'entretien courant, à partir de consignes, plans et programmes de maintenance.
- Diagnostiquer les pannes et éventuellement avoir recours aux ouvriers spécialisés.

Supérieur(s) Hiérarchique(s) :

- Responsable des Services Généraux
- Chef de Camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/2^{ème} Niveau

JE - UR - FC
* LP & DF

Opérateur Topographe

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. opérateur géomètre topographe
- B.E.P. opérateur géomètre topographe.

Définition : Exécute sous la direction du chef du service de topographie des travaux simples ou assiste le technicien topographe dans l'accomplissement de ses tâches.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Effectue des travaux de relevés simples.
- Utilise l'outil informatique pour le transfert des données de terrain.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Technicien Topographe
- Chef Topographe

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/ 2ème Niveau

~~A~~ JF - UR -
F.L
LP & DA

Agent de sécurité

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. ou B.E.P. dans les domaines de la prévention ou de la sécurité.
- ou expérience qualifiante

Définition : Assure par une présence continue la sécurité des lieux, bâtiments, locaux.

Veille à la sécurité des personnes et des biens.

Surveille l'accès et contrôle les allées et venues des personnes.

Prévient les incidents ou intervient en cas de problèmes.

Peut être motorisé pour effectuer des rondes et/ou accompagné d'un animal de protection.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Effectue des rondes.
- Veille au respect strict du règlement intérieur de la société.
- Contrôle les allées et venues (visiteurs)
- Vérifie les accès protégés (contrôle des badges).

Supérieur hiérarchique :

- Chef d'équipe sécurité.

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/2^{ème} Niveau

~~LF~~ JF - MR -
LP B FC
DF

Soudeur

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P.
- B.E.P.
- C.F.P.A.
- Formation ou expérience qualifiante dans

le domaine.

Définition . Assemble par fusion ou par apport de métal des parties ou des éléments de pièces variées en utilisant différents procédés de soudure (au chalumeau, à l'arc). Peut souder à l'unité ou d'après les plans d'un gabarit.

Supérieur(s) Hiérarchique(s) :

- Responsable des Services Généraux
- Chef de camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/ 3ème Niveau

~~A~~ JF - UR -
F.L
UR → DF

Electromécanicien

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P.
- B.E.P.
- C.F.P.A.
- Formation ou expérience qualifiante dans le domaine.

Définition : Exécute la pose, le montage et la fixation de composants électriques sur différents supports destinés à la réalisation d'ensembles ou de sous-ensembles électriques, électromécaniques à partir de plans ou schémas électriques.
Assure également les modifications de câblage, des essais et des réglages pour des travaux d'installation ou de mise en état du matériel.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Assurer la maintenance, l'entretien des matériels mécaniques ou électriques.
- Procéder aux essais, mesures et réglages préalables au contrôle de mise sous tension.
- Interpréter des schémas et plans électriques.
- Veiller à la conformité des installations.

Supérieur(s) Hiérarchique(s) :

- Responsable des Services Généraux
- Chef de Camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/Ouvriers/3^{ème} Niveau

JF - UR - FC
LP 9 DF

Opérateur d'engins

Niveau Minimum de qualification requis : C.A.P. ou B.E.P spécifique à la branche.
C.F.P.A. ou expérience qualifiante
Permis de conduire " C " exigé en cas
d'acheminement de l'engin par le chauffeur
jusqu'au chantier.

Définition : Conduit différents types d'engins (bulldozer, dragline, pelles, niveleuse, compacteur, dumper, chargeur, trancheur) en vue d'effectuer :

- Le creusement de tranchées en vue d'échantillonnage.
- La préparation des plates-formes de forage
- L'ouverture des voies d'accès
- L'entretien des pistes.
- Des opérations d'extraction.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Assure l'entretien courant des engins utilisés (graissage, vidange.)
- Accessoirement connaissances dans le domaine mécanique lui permettant de procéder à des réparations simples en cas d'urgence ou de faire appel au service d'entretien.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Responsable des Services Généraux
- Chef de camp
- Responsable de la Base Vie

Filière Moyens Généraux/ Ouvriers/ 3ème Niveau

A JF - LR - F-2
LP & DF

Dessinateur D.A.O.

Niveau Minimum de qualification requis : - Niveau IV ou III de l'Education Nationale

Définition . Dessine et élabore des schémas, des plans techniques ou des documents cartographiques à partir de données techniques suivant un cahier des charges.

Inventaire des autres activités : - Réalisation de plans, cartes, sections à la demande des différents chantiers ou services.

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Chef du Service Dessin
- Chef Géologue

Filière Moyens Généraux/ E.T.A.M./ 1 er Niveau

JA
JF VR
LP ♀ F.C
DA

MINERALURGISTE

29/05/98 15:46

Niveau de qualification requis : DEA – diplôme d'ingénieur plus expérience

Compétences associées :

- Détermine les normes de sécurité.
- Veille au respect de ces normes.
- Planifie des essais de laboratoire.
- Supervise les techniciens en minéralurgie.
- Effectue la comptabilité aurifère.
- Effectue les rapports de consommation de réactifs.

Définition : responsable la bonne marche de l'usine de traitement et du laboratoire d'analyses.

Supérieur hiérarchique : Chef minéralurgiste

~~TF~~ TF - WL / FL
LP 9 DF

Assistant Logistique

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau IV de l'Education Nationale
 - Permis de conduire
 - Langue(s) (étrangère(s.) souhaitée
 - Connaissance de base en informatique souhaitée.

Définition : Assiste le logisticien dans sa mission d'optimisation d'utilisation du matériel.

Inventaire des autres activités :

- Organisation du transport et mise en condition des marchandises.
- Organisation et prise en charge du transport des personnels.
- Courses d'approvisionnement
- Manutention des marchandises avec utilisation d'engins de manutentions
- Saisie informatique des données (réquisition, stocks, inventaire).
- Entretien et rangement des entrepôts
- Soutien logistique sur le terrain

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Logisticien
- Chef du service logistique

Filière Moyens Généraux/ E.T.A.M./ 1er Niveau

AA - JF - UR -
LP & FC
DF

Technicien Topographe

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau IV ou III de l'Education Nationale
 - B.T. géomètre topographe
 - B.T.S. géomètre topographe
 - Connaissances en informatique souhaitées.

Définition Exécute de manière autonome des travaux topographiques courants.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Effectue des relevés de tous les points caractéristiques sur le terrain (tels que G P S , calcul de soleil, polygonale . .)
- Elabore des plans d'implantation
- Effectue des opérations géodésiques .
Peut être amené à encadrer une petite équipe (opérateurs topographes)

Supérieur hiérarchique direct : - Chef du service topographique.

Filière Moyens Généraux/E.T.A.M./ 2ème Niveau

~~JA~~ / UR - FC
LP → DF

Logisticien

Niveau minimum de qualification requis :

- Niveau IV de l'Education Nationale ou Niveau III
- ou expérience professionnelle qualifiante
- Titulaire du permis de conduire

Activité Principale : Seconde le chef du service logistique dans sa mission d'optimisation du matériel.

Inventaire des autres activités :

- Entretien des relations commerciales avec les Différents fournisseurs.
- Supervision des achats.
- Gestion du parc automobile de la société.
- Organisation des visites déplacements des personnels
- Gestion des mouvements du personnel

Supérieur hiérarchique direct : Responsable du service logistique

Filière Moyens Généraux/ E.T.A.M./ 2^{ème} Niveau

~~W~~ JF - VR - FC
LP 9 DF

Technicien Informatique

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau III et IV de l'Education Nationale.
- Bac Professionnel ou Technologique
- B.T.S. - D.U.T

Définition : Assure le dépannage, l'entretien préventif, la maintenance corrective des matériels informatiques (micro, petits, moyens ou gros systèmes).

Recherche et identifie les pannes et y remédie dans les délais les plus brefs possibles.

Peut être amené à intervenir sur des logiciels et des réseaux.

Assure généralement les fonctions de conseil, de formation et d'assistance auprès du personnel de l'entreprise.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Installation et mise en service des matériels
- Réparation de cartes électroniques, de modules.
- Adaptation et évolution des logiciels
- Quelques opérations de programmations simples

Supérieur hiérarchique : - Responsable des Services Généraux

Filière Moyens Généraux/E.T.A.M./2^{ème} Niveau

JE - UR -
FL
LP & DF

Chef d'équipe de sécurité

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau IV ou V de l'Education Nationale
- C.A.P. ou B.E.P. dans les domaines de la prévention ou de la sécurité.
- et expérience qualifiante

Définition : Assure l'application de la politique de sécurité et de gardiennage en vigueur au sein de la société en encadrant et en coordonnant les activités d'une équipe d'agents de sécurité - gardiens.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Responsable services Généraux
- Directeur d'exploration
- Directeur de Mines
- Directeur Général

Filière Moyens Généraux/Cadres/1 er Niveau

AJF UR - F.L
LP
& DA

Chef Cuisinier

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education Nationale
- C.A.P. ou B.E.P de cuisinier.
- Expérience confirmée des différents échelons en vigueur dans la profession.

Définition . Organise et gère l'ensemble du processus de la production des repas dont il est responsable.

Recrute, participe à la formation et coordonne l'activité du personnel de cuisine (aide cuisinier, cuisinier).

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Responsable de l'approvisionnement et de la fabrication des repas (quantité, qualité et coût).
- Veille à l'application des consignes concernant le ratio (Coût/marchandise) édictées par la direction de la société
- Supervise les techniques de fabrication
- Veille à la qualité constante des repas.
- Surveille les règles d'hygiène alimentaire imposées dans le cadre de la restauration collective.
- Veille à l'entretien de la cuisine et de ses installations.
- Effectue la gestion de l'ensemble des denrées (achats et négociations avec les fournisseurs, stockage, conservation).
- Elabore les budgets prévisionnels de fonctionnement de la cuisine

Supérieur(s) hiérarchique(s)

- : - Responsable des Services Généraux

Filière Moyens Généraux/E.T.A.M./3^{ème} Niveau

~~A~~ SF - VR - PL
LP G DF

Chef Mécanicien

Niveau Minimum de qualification requis :

Nationale

- Niveau V ou IV de l'Education

CAP- BEP - Bac F1- Bac Pro -
et expérience professionnelle qualifiante

Définition : Procède à travers une équipe de mécaniciens dont il coordonne les activités à la maintenance aux réparations et à l'entretien du parc mécanique (engins, véhicules, outillage) de la société en vue de rentabiliser au maximum l'utilisation des matériels.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Installation de machines d'équipement.
- Entretien et remise en état complet périodique (montage/démontage des équipements)
- Assemblage d'engins
- Gestion et prévision des interventions de l'équipe de mécaniciens
- Constitution et suivi d'un stock de pièces détachées.
- Formation des mécaniciens (diesel- soudure, engins de chantiers)
- Conseil le service logistique dans les achats des gros matériels.
- Déplacement sur les différents sites pour suivre les travaux des mécaniciens

Supérieur hiérarchique direct :

- Responsable des Services Généraux
- Directeur d'exploration
- Directeur des Mines

Filière Moyens Généraux/E. T. AM./ 2ème Niveau

~~A~~ - UR - 7F
LA G FL DF

Responsable du Bureau d'Etudes

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau I de l'Education Nationale
Ecole d'Ingénieur
- ou Niveau III de l'Education Nationale
complété par une expérience
professionnelle qualifiante dans le domaine.

Définition : Procède à l'élaboration technique de projet d'ouvrage, d'installation ou de modification des infrastructures.

Intervient également pour fixer les conditions de réalisation de la construction

Inventaire non exhaustif des autres activités

- Concevoir et arrêter la solution technique la mieux adaptée au domaine d'activité afin d'obtenir un rendement maxima de l'opération.
- Effectuer des études technico-économiques
- Etablir les moyens nécessaires à la réalisation des travaux (matériel, matériaux, personnel).
- Etablir un programme d'exécution des travaux
- Se conformer aux normes et réglementations précises.

Supérieur(s) hiérarchique(s)

- Directeur d'exploration
- Directeur de Mines
- Directeur Général

Filière Moyens Généraux/Cadres/1 er Niveau

~~A~~ - UR. JF
FL
LP * Δ

Responsable du Service Dessin


Niveau Minimum de qualification requis : Niveau III de l'Education Nationale ou Niveau IV de l'Education Nationale avec expérience professionnelle qualifiante dans le domaine.

Définition : Coordonne l'activité de l'équipe de dessinateurs afin de pouvoir répondre aux différents travaux et cahier des charges qui sont commandés au service dessin.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Géologue Senior
- Chef Géologue
- Directeur d'exploration
- Directeur de Mines

Filière Moyens Généraux/Cadres/1 er Niveau

 JE UR -
LP & DF

Chef Topographe

Niveau Minimum de qualification requis :


- Niveau II de l'Education Nationale
- Diplôme d'ingénieur géomètre
- + Expérience professionnelle.
- Connaissance en Informatique souhaitée.

Définition : Coordonne l'activité de l'équipe de géomètres topographes pour répondre aux travaux qui sont demandés.

Inventaire des autres activités :

- Localise à partir de données les lieux d'intervention
- Effectue des relevés de tous les points caractéristiques sur le terrain
- Elabore des plans d'implantation
- Effectue des opérations géodésiques

Supérieur(s) hiérarchique(s) : - Chef

 JE UR -
F.L
LP & DF

Infirmier

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau III de l'Education Nationale
- Diplôme d'état

Définition : Prévoit, organise et dispense des soins de sa propre initiative ou sur prescription médicale.

Doit faire face à des situations d'urgence dans lesquelles la vie des personnes peut se trouver menacée.

Peut assurer des actes de prévention, d'éducation, d'hygiène et de santé.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Participe en collaboration avec la direction à la mise en place d'une politique de prévention des risques et maladie professionnelles.
- Interlocuteur de la société avec la Médecine du Travail
- Gestion administrative des dossiers médicaux.
- Actions de formation (secourisme, sauvetage).

Supérieur Hiérarchique :

- Directeur Général
- Directeur de Mines
- Directeur d'Exploration

Filière Moyens Généraux/Cadres/1 er Niveau

~~A~~ JF - UR - F.C
LP & DP

Responsable Sécurité

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau II ou I de l'Education Nationale
- ou Niveau IV ou V de l'Education Nationale complété par une expérience professionnelle qualifiante dans le domaine.

Définition : Conseille et assiste la direction de l'entreprise pour la définition de la politique de sécurité (sécurité du travail, conditions de travail) ; en assure la mise en place, l'animation et le suivi.

Etablit des programmes de prévention afin de réduire le nombre d'incidents et leur coût.

Anime et dirige des équipes de techniciens ou de cadres, assure des formations interne en hygiène et sécurité.

Peut également négocier et gérer le budget du service.

Inventaire non exhaustif des autres activités

- Etablir les diagnostics et les bilans de sécurité.
- Organiser les actions de sensibilisation et de formation du personnel à la sécurité
- Participer à la conception du plan de formation sécurité, suivre sa mise en oeuvre et réaliser des exercices
- Contôler le respect des consignes de sécurité
- Organiser et diriger l'intervention des secours
- Suivre la documentation réglementaire liée à la sécurité.
- Mise en oeuvre des procédures d'hygiène et de sécurité

Supérieur(s) hiérarchique(s)

- Directeur d'exploration
- Directeur de Mines
- Directeur Général

Filière Moyens Généraux/Cadres/1er Niveau

A JE - UR -
LP B FL
DF

Responsable de Base Vie

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau III ou II de l'Éducation Nationale et expérience professionnelle qualifiante.
- Langue(s) étrangère(s) souhaitée(s)
- Connaissances en Informatique

Définition : Poste ouvert sur les bases vie comptant au moins 200 personnes.

Organise, dirige au quotidien la base vie en ayant sous sa responsabilité les personnels du camp ainsi que le matériel.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Conception des extensions et amélioration de la base vie
- Gestion de l'activité logistique sur la base vie
- Entretien des locaux et matériels.
- Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Administre le personnel en poste sur la base vie.

Supérieur(s) hiérarchique(s)

- Géologue senior
- Chef Géologue
- Directeur d'exploration
- Directeur de mines

Filière Moyens Généraux/Cadres/2^{ème} Niveau

~~X~~ - UR - JF
LP F.L
 B BF

Responsable du Service Logistique

Niveau Minimum de qualification requis : - Niveau II de l'Education Nationale
ou expérience professionnelle qualifiante
précise dans le domaine.
- Permis de conduire souhaité
- Langue(s) étrangère(s) souhaité (s)
- Connaissances en Informatique
souhaitées.

Définition : Conçoit et organise les stratégies les plus rationnelles pour assurer l'acheminement du matériel depuis leur achat jusqu'à l'arrivée sur les sites dans un souci constant d'optimisation du rapport service/coût.

Gère les achats et toutes les activités de transport (acheminement du personnel sur le lieu de travail).
Exerce des fonctions de coordination et d'encadrement du personnel du service logistique.

Inventaire des autres activités : - Négociations commerciales avec les
transporteurs, les fournisseurs, les transitaires
- Respecter et appliquer les règles fiscales et
juridiques du transport
- Relation avec les centrales d'achats
- Responsable de l'inventaire.

Supérieur hiérarchique direct : - Directeur Administratif et Financier
- Directeur Général

Filière Moyens Généraux/ Cadres/ 3^{ème} Niveau

~~AF~~ JF - UR -
LP G FL
JA

Responsable de l'environnement

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau II ou I de l'Education Nationale
- Maîtrise, DESS, D.E.A.
- Diplôme d'ingénieur.
- Connaissance en Informatique souhaitée.

Définition : Gère, analyse et résout les problèmes liés à la protection de la nature, à l'environnement.

Assure une fonction préventive, corrective ou de recherche des risques liés au domaine d'activité.

Elabore en collaboration avec la direction de la société à la conception d'installation ou de technologies spécifiques relatives au domaine d'activité.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Veille à l'application de la législation en vigueur dans le domaine minier.
- Est chargé de la réhabilitation des sites miniers.
- Collabore aux "études d'impact".
- Fait respecter les règles de protection de l'environnement.

Supérieur(s) hiérarchique (s) :

- Directeur de Mines
- Directeur de l'exploration
- Directeur Général

Filière Moyens Généraux/Cadres/3 ème Niveau

~~A~~ JF-UR- F.L
LP G DF

Responsable des Services Généraux

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau I et II de l'Education Nationale D.E.S ou diplôme d'ingénieur.
- ou Niveau III de l'Education Nationale complété par une expérience professionnelle qualifiante dans le domaine.

Définition : Dirige et coordonne l'intervention des différents personnels et corps de métiers de son service afin d'optimiser le matériel, les infrastructures pour permettre à l'entreprise de pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Direction et suivi des travaux d'entretien et de dépannage.
- Sensibilisation et formation le personnel à la maintenance des équipements et des installations.
- Intervention en cas de panne en pondérant les conséquences.
- Application des prescriptions techniques (normes et réglementations).
- Optimisation des facilités d'intervention sur les équipements.
- S'assurer de la sécurité pendant les interventions

Supérieur(s) hiérarchique(s)

- Directeur d'exploration
- Directeur de Mines
- Directeur Général

Filière Moyens Généraux/Cadres/3^{ème} Niveau

~~X~~ JF - UR - F.L
LP → DF

FILIERE	ADMINISTRATION
EMPLOYES	
1er Niveau	Standardiste Réceptionniste
2ème Niveau	Agent administratif Aide Comptable
3ème Niveau	Secrétaire
4ème Niveau	Secrétaire Bureautique Spécialisée
E.T.A.M.	
1er Niveau	Comptable Secrétaire de Direction
2ème Niveau	Comptable senior Assistant de Direction
CADRES	
1er Niveau	Chef Comptable Chef Relations Publiques Juriste
2ème Niveau	Responsable du Personnel Responsable Juridique Contrôleur de Gestion
3ème Niveau	Directeur Administratif et Financier Directeur des Ressources Humaines
4ème Niveau	Directeur Général

IF - UR - F.L
 AS PL 3 DF

Standardiste - Réceptionniste

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education nationale ou Niveau IV
- Maîtrise d'une langue étrangère souhaitée.
- Connaissances de base en informatique.

Définition : Reçoit, identifie et oriente les visiteurs de la société ainsi que les communications téléphoniques. Assure la transmission des communications téléphoniques et des télécopies. Effectue également quelques travaux administratifs.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Connaissances en Bureautique
- Intervention en langue anglaise ou dans une autre langue étrangère
- Réception et enregistrement du courrier.
- Travaux de reprographie
- Accueil physique, renseignement et orientation des visiteurs
- Contrôle des conditions d'accès.
- Mise à jour des informations (fichiers, mouvements du personnel permettant d'orienter les communications ou les visiteurs)

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Assistante de Direction
Directeur Général

Filière administration/Employés/ 1er Niveau

JF - UR - FC
PL 2 DP

Agent administratif

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau V de l'Education nationale
- Maîtrise de l'outil informatique souhaitée.

Définition : Classe, pointe, vérifie les documents nécessaires à la saisie des informations pour un ou plusieurs services de l'entreprise.

Effectue l'enregistrement des données alphanumériques, numériques ou comptables, le plus souvent à l'aide d'outils informatiques.

Peut également assurer la distribution du courrier, la gestion des commandes et des stocks de fournitures de bureau

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- enregistrement de documents administratifs
- Relevés d'informations.
- Gestion de fournitures.
- Comptage, dénombrement
- Codification informatique.
- Saisie informatique.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Secrétaire
- Secrétaire Bureau Spéciale
- Secrétaire de direction
- Assistante de direction
- Chef d'un service administratif.

Filière administration/ Employés/ 2ème Niveau

JE-UR -
FC
DF
PL

Aide-Comptable

Niveau Minimum de qualification requis : - Niveau V de l'Education nationale
- Maîtrise de l'outil informatique souhaitée.

Définition : Classe, pointe, vérifie les documents nécessaires à la saisie des informations numériques et comptables à l'aide d'outils informatiques
Assure le suivi des opérations comptables courantes.

Inventaire non exhaustif des autres activités

- Enregistrement de documents comptables.
- Vérification et classement des documents comptables
- Codification informatique
- Relevé d'informations
- Encaissement
- Tenue à jour de fichiers

Supérieur(s) Hiérarchique(s) : - Comptable
- Comptable Senior
- Chef Comptable
- Contrôleur de Gestion
- Directeur Administratif et Financier

Filière administration/ Employés/ 2ème Niveau

JP - VR - FL
PL & DF

Secrétaire

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau IV et III de l'Education Nationale
 - Niveau V de l'Education Nationale
- complétée par une expérience professionnelle qualifiante.
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable.

Définition : Saisit et présente des documents (courriers ou rapports) pour un service ou pour un chef hiérarchique, à l'aide des techniques de bureautique.

Trie, dépouille, classe des documents, transmet le courrier et organise matériellement les déplacements et les rendez-vous de son chef hiérarchique.

Transmet ou filtre les communications téléphoniques et assure le premier niveau de contact entre le service et l'extérieur.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Gestion du budget d'un service
- Lecture ou traitement de documents en langues étrangères
- Prise de notes en sténographie française ou autre méthode d'écriture rapide
- Contribution à l'organisation des réunions (location, de salles, prise de notes ..).

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Secrétaire de direction
- Assistante de direction
- Chef d'un service administratif.

Filière administration/ Employés/ 3ème Niveau

JF - UR - FL
PZ S DA

Secrétaire Bureautique Spécialisé

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau IV et III de l'Education Nationale
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable.
- Connaître le langage technique du domaine d'activité.
- Langue étrangère souhaitée

Définition : Transcrit, présente, organise, classe et exploite l'ensemble ou une partie des informations techniques d'un service ou d'un domaine spécialisé (juridique, médical, comptable, production, personnel, technique, import-export.) en utilisant les techniques bureautiques.

Selon la taille de l'entreprise et l'importance du service, peut aussi prendre en charge les contacts téléphoniques et assurer la gestion du temps d'un ou de plusieurs responsables hiérarchiques (prise de rendez-vous, réunions, organisation des déplacements)

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Connaître le vocabulaire technique domaine dans lequel l'emploi est exercé.
- Dépouiller les informations spécifiques au domaine.
- Se tenir informer de l'évolution des réglementations et des nouvelles techniques du domaine
- Gestion du budget d'un service
- Lecture ou traitement de documents en langues étrangères.
- Prise de notes en sténographie française ou autre méthode d'écriture rapide
- Contribution à l'organisation des réunions (location, de salles, prise de notes).

Supérieur(s) hiérarchique(s) : Chef du service administratif du domaine concerné

Filière administration/ Employés/ 4ème Niveau

JF - UR -
F.L
A P2 9 JF

Comptable

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau IV à III de l'Education Nationale
- Niveau V complété par une expérience professionnelle confirmée dans le domaine concerné.
- Maîtrise de l'outil informatique

Définition : Enregistre et traite les informations relatives aux mouvements financiers de l'entreprise. Rend compte en terme monétaire ou financier de l'activité économique de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation fiscale ou de la législation sociale du travail.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Responsabilité des commandes.
- Accueil et réception des clients
- Comptabilité générale de l'ensemble de l'entreprise.
- Comptabilité générale d'un domaine spécifique (achats, paie, etc.)
- Enregistre et effectue périodiquement les états de rapprochement, les soldes, dans des formes qui garantissent leur authenticité
- Impute les opérations comptables et les enregistre sur des journaux divisionnaires

(amortissements, prévisions, régularisation, impôts sur les bénéfices etc .).

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Comptable senior
- Chef Comptable
- Contrôleur de Gestion
- Directeur Administratif et Financier

Filière administration/E.T.A.M./1er Niveau

JF - UR -
FL
R 9 DF

Secrétaire de Direction

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau III de l'Education Nationale
- Niveau IV de l'Education Nationale avec expérience professionnelle qualifiante.
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable.
- Pratique courante d'une langue étrangère.

Définition : Organise et coordonne pour un supérieur hiérarchique, la transmission, la rédaction d'informations au profit d'un service

Frappe, saisit et présente des notes et des documents généralement à caractère confidentiel.

Assure l'interface entre son supérieur hiérarchique et les autres services de la société et l'extérieur.

Peut éventuellement encadrer ou former une équipe de collaborateurs.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Rédiger des notes ou correspondances à partir de consignes orales ou manuscrites.
- Gestion du budget d'un service
- Lecture ou traitement de documents en langues étrangères.
- Prise de notes en sténographie française ou autre méthode d'écriture rapide.
- Contribution à l'organisation des réunions (location, de salles, prise de notes ..)
- Gestion du planning des cadres d'un service.
- Connaître les particularités techniques des domaines juridique, fiscal, commercial

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

Directeur ou chef du service administratif du domaine concerné

Filière administration/ E.T.A.M./ 1er Niveau

AS JE - UR - FC
DL & DF

Comptable senior

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau IV à III de l'Education Nationale avec expérience professionnelle dans le domaine
 - Connaissance de l'outil informatique et des logiciels de gestion.
 - Pratique d'une langue étrangère souhaitée.

Définition : Rassemble, coordonne et vérifie les données comptables.
Collecte et édite les documents de synthèse concernant les informations financières de l'entreprise et pratique la comptabilité analytique.
Peut encadrer et coordonner l'activité d'une équipe de collaborateurs

Inventaire non exhaustif des autres activités

- Possession de bases en économie et en droit des entreprises.
- Posséder les bases de la fiscalité des entreprises.
- Vérifier la tenue des comptes en conformité avec les règles comptables, fiscales et sociales, depuis la saisie des pièces comptables jusqu'à la présentation des bilans.

- Supérieur(s) hiérarchique(s) :
- Chef Comptable
 - Contrôleur de Gestion
 - Directeur Administratif et Financier

Filière administration/E.T.A.M./2ème Niveau

JF - UR - FC

~~DL~~ DL & DF

Assistant de Direction

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau IV à III de l'Education Nationale
- Niveau V de l'Education Nationale avec expérience professionnelle qualifiante.
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable.
- Pratique courante d'une langue étrangère.

Définition : Organise et coordonne pour un supérieur hiérarchique, la transmission, la rédaction d'informations au profit d'un service.

Exploite, analyse et fait la synthèse d'informations liées au fonctionnement d'un service ou de la société

Peut assurer des relations avec le personnel, des activités de gestion, et entretenir, selon les dossiers traités des relations avec des partenaires extérieurs.

Peut éventuellement encadrer ou former une équipe de collaborateurs.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Collecter, organiser, exploiter des informations et les présenter sous forme de documents de synthèse.
- Tenir à jour des documents ou des déclarations imposées par des dispositions légales et réglementaires.
- Rédiger des notes ou correspondances à partir de consignes orales ou manuscrites
- Gestion d'activités administratives.
- Lecture ou traitement de documents en langues étrangères.
- Prise de notes en stenographie française ou autre méthode d'écriture rapide
- Organisation de réunions, séminaires, visites etc...
- Gestion du planning des cadres d'un service
- Connaître les particularités techniques des domaines juridique, fiscal, commercial

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

Directeur ou chef du service administratif du domaine concerné

Filière administration/ E.T.A.M./ 2^{ème} Niveau

AF - UR - FL
P2 S DF

Chef Comptable

- Niveau Minimum de qualification requis :**
- Niveau IV à III de l'Education Nationale avec expérience professionnelle dans le domaine et par des formations qualifiantes.
 - Connaissances en informatique indispensables et en particulier des logiciels de gestion.
 - Langue étrangère souhaitée.

Définition : Responsable de la tenue courante des comptes en comptabilité générale et en Comptabilité analytique
Etablit et présente sous forme normalisée les documents comptables légaux : bilans annuels, comptes de résultats et toutes les informations ponctuelles demandées par la direction (situation mensuelle, trimestrielle).
Peut également exercer des activités connexes de type financier (trésorerie), fiscal (impôts, déclarations) ou social (salaires, bilans...).

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Comptabilité analytique (par secteur d'activité, par produit)
- Coordination et contrôle des applications et des procédures comptables des différents services
- Connaître et pouvoir appliquer les règles de la comptabilité anglo-saxonne
- Elaboration des tableaux de bord nécessaires à la gestion prévisionnelle de l'entreprise.
- Préparation des comptes consolidés de plusieurs sociétés du même groupe
- Export (devises, risques de change)

- Supérieur(s) hiérarchique(s) :**
- Contrôleur de Gestion
 - Directeur Administratif et Financier
 - Directeur Général

Filière administration/Cadres/ 1er Niveau

JF - UR - FL
AA PL S DF

Chef des Relations Publiques

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau III ou I de l'Education Nationale spécialisé en communication. expérience professionnelle qualifiante.
- Maîtrise d'une langue étrangère
- Connaissances en Informatique

Définition : Développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication externe au service de la stratégie fixée par la direction ou avec elle.

Conçoit ou met en œuvre tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement.

Peut participer à d'autres aspects de la communication dans le domaine commercial, technique, social, dans des situations de crise.

Organise et coordonne les plans de développement de la communication pour assurer la promotion de l'identité et de l'image de marque de l'entreprise

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Réalisation de supports de communication écrits (journaux internes, communiqués, revues, dossiers de presse, rapports d'activité, préparation de discours)
- Réalisation de supports de communication visuels (Affiches, logos)
- Réalisation de supports de communication audio visuels (journaux télématiques, films, vidéo)
- Interventions orales (animation de réunions, conférences, activités de relations publiques, de porte-parole)
- Communication économique et financière (annonces de résultats, fusions, achats)
- Manifestations Publiques (montage, animation de stands, représentation a des salons, conférences, séminaires, voyages, congrès)
- Communication commerciale des produits et services

Supérieur hiérarchique :

- Directeur General

Filière Administration/Cadres/ 1er Niveau

JF. - UR - FL

✶ PL → DF

Juriste

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau I et II de l'Education Nationale dans le domaine du droit complété éventuellement par une spécialité juridique.
 - Pratique courante de l'anglais souhaitée.
 - Connaissances de base en informatique souhaitées.

Définition : Conseille dans le domaine du droit les responsables de la société sur les problèmes ou actions ayant des implications juridiques avec pour objectifs :

- d'organiser l'application du droit ;
- de respecter et de faire respecter la législation et la réglementation ;
- de défendre les intérêts de la société ,
- de rédiger des actes.

Etudie de façon permanente et analyse la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires du droit

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Rédaction de contrats et actes authentiques.
- Contrôle de l'exécution des décisions de justice.
- Gestion de fonds
- Propose des solutions amiables ou judiciaires aux litiges.
- Représentation ou assistance d'un client, d'un membre de la société devant une juridiction

Supérieur hiérarchique direct : Responsable juridique

Filière Administration/Cadres/ 1er Niveau

JF - UR - F-L
R B DC

Responsable du Personnel

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveau III de l'Education Nationale
- Niveau IV de l'Education Nationale avec expérience professionnelle qualifiante.
- Maîtrise d'une langue étrangère
- Connaissances en Informatique

Définition : Conduit et supervise la gestion administrative quotidienne du personnel (dossiers individuels, congés, déclaratifs.) et assure les relations avec les organismes sociaux et administratifs

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Gestion quotidienne administrative du personnel (Immatriculation, déclaratifs).
- Préparation des éléments nécessaires, relevant du service du personnel, pour le versement des salaires
- Mise en place et suivi du plan de formation

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Directeur des Ressources Humaines
- Directeur Général

Filière Administration/Cadres/ 2^{ème} Niveau

IF - UR - F-L
DL S NA

Responsable Juridique

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau I et II de l'Education Nationale dans le domaine du droit complété éventuellement par une spécialité juridique.
 - Pratique courante de l'anglais souhaitée.
 - Connaissances de bases en informatique souhaitées.

Définition : Conseille dans le domaine du droit les responsables de la société sur les problèmes ou actions ayant des implications juridiques avec pour objectifs

- d'organiser l'application du droit ;
- de respecter et de faire respecter la législation et la réglementation ;
- de défendre les intérêts de la société ;
- de rédiger des actes.

Etude de façon permanente et analyse la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires du droit

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Rédaction de contrats et actes authentiques
- Contrôle de l'exécution des décisions de justice
- Gestion de fonds
- Propose des solutions amiables ou judiciaires aux litiges.
- Représentation ou assistance d'un client, d'un membre de la société devant une juridiction

Supérieur hiérarchique direct : Directeur Général

Filière: Administration/Cadres/ 2^{ème} Niveau

JF - UR - F.L
-A PL B DF

Contrôleur de Gestion

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau III à I de l'Education Nationale avec expérience professionnelle dans le domaine de la gestion.
 - Connaissances en informatique indispensables et en particulier des logiciels de gestion.
 - Pratique courante d'une langue étrangère.

Définition : Aide la direction dans l'orientation et le suivi de la stratégie qu'elle s'est fixée.

Participe à la définition des objectifs et anticipe les résultats

Etablit le schéma directeur des budgets. Exerce en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise et transmet les informations à la direction.

Apprécie les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations.

Peut proposer à la direction des opérations correctives à mettre en œuvre

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Etablit des prévisions d'activité en termes d'objectifs, de budgets, d'organisation et de moyens
- Elabore et adapte en permanence les outils d'analyse, les indicateurs et les procédures de contrôle de gestion à l'aide des traitements informatiques
- Mesure et analyse les écarts sous forme de statistiques, de tableaux de bords commentés, de rapports d'activités
- Anticipe les effets de l'activité à l'aide de simulations
- Connaît la comptabilité anglo-saxonne.

Supérieur(s) hiérarchique(s) :

- Directeur Administratif et Financier
- Directeur Général

Filière administration/Cadres/ 2 eme Niveau

JF - UR - F.C
S D F

~~12~~ 01

Directeur Administratif et Financier

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau III à I de l'Education Nationale avec expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion.
 - Connaissances en informatique indispensables et en particulier des logiciels de gestion.
 - Pratique courante d'une langue étrangère.

Définition : Supervise, organise et coordonne les services administratifs, comptables et financiers. Il peut également être amené à superviser les services informatiques et les services généraux

Collecte les informations auprès des responsables opérationnels, structure les données représentatives de la marche de l'entreprise nécessaires aux prises de décisions (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord).

Constata les points forts et les points faibles de l'activité. Attire l'attention de la direction et conseille sur les prévisions à court terme, formule des propositions sur les stratégies à moyen terme

Suivant les directives de la direction s'acquitte de missions engageant la responsabilité de l'entreprise (recherche et négociations de ressources financières)

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Direction de la comptabilité analytique et veiller au respect des échéances.
- Préparer les budgets, contrôler leur réalisation, interpréter les écarts et rendre compte à la direction
- Gérer les aspects comptables du personnel
- Superviser la trésorerie et les relations avec les banques.
- Réaliser des études financières et économiques nécessaires au choix des investissements.
- Gérer les domaines fiscaux liés au patrimoine
- Elaborer et améliorer les procédures, définir les conditions de gestion administrative et de suivi comptable
- Négocier avec des partenaires extérieurs pour le compte de la direction (administrations, experts-comptables ...).

Supérieur hiérarchique : - Directeur Général

Filière administration/Cadres/3^{ème} Niveau

TF - CR - F.L
DF

Directeur des Ressources Humaines

- Niveau Minimum de qualification requis :
- Niveau III de l'Education Nationale
 - Niveau IV de l'Education Nationale avec expérience professionnelle qualifiante.
 - Maîtrise d'une langue étrangère
 - Connaissances en Informatique

Définition : Elabore en relation directe avec la direction et met en œuvre les moyens quantitatifs et qualitatifs (recrutement, gestion de l'emploi, formation, plan de carrières, communication) nécessaires à une optimisation et une adaptation des ressources humaines en rapport avec la spécificité de la société.

Veille à la bonne application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures de droit du travail.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Assiste le responsable de la société dans le cadre des relations avec les instances représentatives du personnel
- Conseille et assiste les différents chefs de service dans la gestion du personnel.
- Gère les procédures de recrutement, les évolutions de carrière.
- Participe au développement de l'information et de la communication au sein de l'entreprise
- Veille aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale.

Supérieur hiérarchique : - Directeur Général

Filière Administration/Cadres/ 3^{ème} Niveau

JF - UR - F.L
PL S DP

Directeur Général

Niveau Minimum de qualification requis :

- Niveaux I ou II de l'Education Nationale
- Diplômé d'une grande école
- Pratique courante d'au moins une langue étrangère.

Définition :

Participe au sein du comité de direction d'un groupe à la définition des objectifs et des stratégies à moyen et longs termes, en fonction des structures existantes, des potentialités d'évolution et des caractéristiques nationales et internationales du marché.

Conçoit et oriente dans le cadre de la réalisation d'un projet d'entreprise global, l'action des directions spécialisées dont il assume la responsabilité (gestion des ressources financières, techniques, humaines ou commerciales).

Analyse l'ajustement des résultats à la politique générale du groupe ou de l'entreprise, propose, le cas échéant, les mesures de régulation nécessaires.

Inventaire non exhaustif des autres activités :

- Conduire et contrôler la mise en œuvre des actions spécifiques relevant de la compétence des directions rattachées sous son autorité
- Contribuer à la définition de la politique économique et sociale du groupe ou de l'entreprise, au sein du conseil de direction ou du conseil d'administration.
- Accorder les moyens nécessaires à l'accomplissement de ces actions : dotations budgétaires, mise en place des financements, choix des structures, définition des programmes et des échéances.
- Distribuer, diriger et coordonner le travail de ses collaborateurs directs et désigner les responsables de la réalisation et du suivi opérationnel des actions
- Rendre compte de la conduite des travaux dont il est responsable devant les instances décisionnelles (conseil de direction ou d'administration).

Supérieurs Hiérarchiques : - Instances décisionnelles
- Membres du Conseil d'Administration

Filière administration/Cadres/ 4^{ème} Niveau

A JF - UR - FL
RL & DF